

REMIGIUSZ KUROWSKI SAC

BENOIT XVI – UN PAPE
QUI PREND UNE DÉCISION INSOLITE

1. LA NOUVELLE TOMBE

Benoît XVI vient d'annoncer sa démission. Il en a déjà envisagé l'éventualité dans « La Lumière du monde ». Maintenant, il vient de passer à l'acte. La nouvelle a surpris. Personne dans son entourage n'a semblé être dans la confiance. Une nouvelle page de l'histoire de la papauté s'ouvre. Rétroactivement, la précédente se ferme avec Jean-Paul II. Décidément leurs destins n'en finissent pas se croiser. Quand l'un succède à l'autre dans la continuité et rupture, l'un est tellement dans le paradigme de continuité que l'autre pour le vivre à sa façon y entre sur un autre terrain. Jean-Paul II se voulait passeur de la réception du concile. Benoît XVI celui qui faisait les gammes de son approfondissement. Quand l'un, a finalement décidé de tenir jusqu'au bout, l'autre s'arrête au même âge pour tenir après. Et, surtout, certes! d'une façon nouvelle, il permet à l'Eglise de tenir. Celui qui était dans le paradigme de continuité de l'Eglise ouvre une nouvelle page de son histoire et ainsi s'inscrit en initiateur du paradigme de rupture.

Certainement plus rien comme avant. Quelques cas de démission de pape furent connus dans un passé finalement relativement lointain, mais pour bien d'autres raisons. Benoît XVI, par cette décision prise dans le monde actuel, opère une séparation entre la personne et la fonction. Jean-Paul II ne se

voyait finalement pas pouvoir le faire. Benoît XVI le fait et entre dans le panthéon de la nouveauté. La fonction n'aura plus la même résonance. Sera-t-elle affaiblie? Les repères identitaires de ce qu'est la papauté seront certainement changés. Et son exercice ne pourra plus se dérouler selon les principes d'identification absolue entre la personne et la fonction. Ce n'est pas tant le caractère 'absolu' de la monarchie pontificale qui sera probablement modifiée, mais son expression. Quelque chose de nouveau se manifestera au sein même de la dimension spirituelle où le rapport au temps et à l'éternité n'ont assurément pas la même résonance mutuelle que dans les cas des monarchies absolues.

*

J'étais dans la salle à manger avec d'autres, quand le p. Peter, chinois, lance la nouvelle. Nous nous regardons incrédules. Le p. Christian, mon homologue allemand, chargé de la communauté catholique germanophone, tout comme moi, croit à une blague. Lui, à cause de ce qui se passe ces jours-ci en Allemagne au cours du carnaval, moi en associant le Nouvel An chinois aux blagues du premier avril. Nouvel An Chinois oui, mais Prima a prilis non! La télé ne donne pas d'infos. Tous deux, nous partons très vite pour le feu d'artifice sur la baie de Victoria. Au 80 quelque -ième étage, je consulte le téléphone. Oui la nouvelle est confirmée. Je le dis à l'Allemand, mais pas aux Français qui sont autour de nous. Pour les feux d'artifice, nous n'en voyons que la moitié pour ne pas dire juste un peu, car l'essentiel est caché par la fameuse tour de IFC et les prières secrètes des enfants ne la rendent pas plus transparente. Nous quittons le lieu et en nous séparant, je lance merci pour cette soirée historique. L'invitant croit à une mauvaise blague. Mais en nous arrêtant avec l'Allemand dans un bar japonais, je lui envoie un sms, en lui demandant s'il était déjà au courant de la grande nouvelle du jour? En réponse je lis : il va falloir que vous expliquiez ce que cela veut dire.

2. LA NOUVELLE REND ADMIRATIF

Courageuse décision que celle d'un pape de renoncer à son ministère de successeur de Pierre. Elle génère avant tout de la sympathie, l'adhésion est

quasi unanime. On salue, non seulement le courage mais aussi la clairvoyance. Une capacité hors du commun à pouvoir se soustraire à ce qui semblait inséparable. Pour un pape, faire entrer dans une considération personnelle les raisons d'Etat c'est du nouveau. Les moyens d'exercice de son ministère liés à sa personne doivent faire reposer la question d'une autre catégorie de moyens, ceux qui sont fournis par l'institution Eglise.

Cependant, certains se disent troublés, en se sentant orphelins. C'est la figure d'un père à vie qui tombe. Ce n'est plus comme avant. Lors du décès de tout pape et l'on se souvient de Jean-Paul II, le sentiment d'abandon, venait tout naturellement. Ceux qui se sont senti engendrés dans la foi par le rayonnement d'un pape, ne pouvaient qu'éprouver cette solitude, semblable à celle de la perte d'un père bien aimé. Benoît XVI par sa décision engendre une situation inédite également à cet égard. Il va falloir dire au revoir à un père qui est encore en vie. Ce n'est plus seulement son corps inerte et par celui-ci, la personne et la fonction que l'on va ainsi saluer et à qui on va rendre hommage. C'est vers un, 'toujours en vie' que l'on va se tourner. Sans bien entendu oublier de se mettre dans la prière comme action de grâce pour son ministère accompli. Sans bien entendu oublier également de se mettre dans la prière comme désir d'accompagner spirituellement le survivant de la sorte, en lui souhaitant le bonheur d'une retraite paisible sur terre.

Une forme inversée de purgatoire se présente ainsi pour un pape qui abdique de son ministère pétrinien. Ce qui est le lot habituel pour tout être humain en se présentant devant Dieu, avant d'accéder éventuellement à la plénitude de sa vie, dans le cas d'un pape qui abdique, ceci est déjà à vivre sur terre. Et ceci en vertu d'une sorte de télescopage entre la vie sur terre et ce qui est dans la foi chrétienne envisagée après. En souhaitant au pape une retraite spirituelle et paisible, comme il le désire, et qui ne le voudrait pas, l'on y met comme un souhait pour soi-même, celui de se voir libéré de cette incertitude qui pèse sur les consciences chrétiennes au sujet de l'après. Si le pape pouvait vivre déjà sur terre et d'une façon aussi rassurante que cela, ce serait tellement plus facile de se projeter pour tant d'autres. Et même si pour beaucoup cela n'a pas grande signification, pour tous, qu'on le veuille ou non, il y va de la bonne vie et de la bonne mort. Bonnes, la vie comme la mort, sont synonymes de quelque chose de paisible, sans accros d'aucune sorte.

Puisque la conviction selon laquelle le purgatoire, et l'enfer à plus forte raison, c'est déjà ce que nous avons à vivre sur cette terre (surtout pour certains) est si communément partagée, il est donc indispensable de se mettre à l'abri d'un tel danger qui, du même coup, met à l'abri du précédent. La

symbolique de la vie éternelle étant ramenée sur terre, c'est avec ses référentiels d'outre tombe que la description de l'existence terrestre se poursuit désormais. L'abdication du pape fait réactiver dans la société civile, sécularisée, post chrétienne et aussi chrétienne, pour décrire son existence, de tels paramètres se présentent comme générateurs de forces contradictoires laissant au milieu du guet un projet inabouti. Celui de ramener le ciel sur terre en lutte avec son contradicteur, à savoir celui de comprendre la vie sur terre selon le principe du ciel. La joie de beaucoup semble participer de cette contradiction.

Cela n'empêche pas des milliers de personnes de ressentir une émotion forte et pousse à aller se recueillir, non pas au tombeau de Pierre, Paul ou Jean-Paul II, mais devant, en présence et avec le pape, encore avant son départ. Et par delà les analyses que l'on se permettra à leur sujet, la simple foi et l'attachement à un guide spirituel d'une grande envergure, seront tout simplement au rendez-vous. Comme toujours tous les chemins menant à Rome, l'Esprit-Saint est et saura susciter des grâces insoupçonnables qui vont proliférer dans le secret du coeur, tout en laissant éclore, à nouveaux frais, la vie de Dieu sur terre.

3. QUOI DE NEUF?

On s'imagine ou plutôt on ne l'ose pas, quel fut le cheminement spirituel qui a conduit le souverain pontife à prendre une telle décision. Là aussi, il ne serait pas de trop que de prendre avant tout en considération la dimension croyante du pape. Si Dieu lui a permis de prendre une telle décision c'est sûrement pour nous dire quelque chose de neuf. Certes, si ce n'est pas la première fois qu'un pape prend une telle décision, aucune des quatre situations qui se sont produites par le passé, ne correspond à ce caractère unique, insolite.

Au bon milieu du XI siècle, deux fois les papes ont 'renoncé', mais chaque fois pour une bien sombre histoire de famille. Le premier, Benoît IX mis sur le trône de st Pierre âgé de moins de 14 ans, ne pouvait pas faire pire que ses deux oncles papes ; il les dépassera, pas seulement dans les comportements simoniaques, mais surtout celui des mœurs. Le second, Sylvester III, d'une famille rivale, ne durera que quelques semaines en 1045. La dernière

renonciation eût lieu en 1415 lorsque Grégoire XII abdiqua en se retirant d'une compétition malsaine à l'époque de papes de l'Avignon.

Mais la situation, la plus proche à certains égards, est celle de Célestin V à la fin du XIII siècle. Ce moine ermite, âgé de 80 ans avait passé cinquante ans de sa vie derrière les murs dans un couvent des Abruzzes, fut choisi malgré lui. Le sort le désigna à cause des intérêts des Spirituels, ce courant d'Eglise qui voulait enfin un pape pieux, éloigné d'un monde dominé par les calculs politiques du roi de Naples. Il finit par plier sous l'argument de taille, celui de la volonté de Dieu. Il accepta la charge, sans savoir à quel point, il allait demeurer prisonnier des intérêts politiques de Charles II, mais aussi de ses plus proches collaborateurs. C'est par la volonté de Dieu qu'il fut élu, c'est par la même volonté de Dieu qu'il allait être prié d'abdiquer, son secrétaire Caëtan poussant le dévouement jusqu'à rédiger lui-même le texte d'abdication. Pour se faire élire à sa place en tant que Boniface VIII. Et les Spirituels ont vu une belle occasion d'assainir l'Eglise par l'injection du spirituel, s'envoler¹. Célestin V fut canonisé en 1313.

La situation de Benoît XVI, si elle est proche de cette dernière, elle est pourtant loin d'être semblable à toutes les précédentes, car depuis bien longtemps les papes sont d'une qualité spirituelle et théologique remarquable. Et l'on est loin des grossières intrigues menées en dessous-de-table par les grandes familles italiennes essayant de faire leur beurre de connivence ou à la barbe de la politique de l'Empereur ou celle d'autres rois, la France et l'Espagne y jouant un rôle prépondérant. Après la mort de Jean-Paul II, le grand spirituel et le grand théologien qu'était le cardinal Ratzinger, n'aspirait certainement qu'à une chose : une retraite paisible avec prières, méditation, écriture, le piano et le chat comme compagnie. Mais, sûrement sans s'attendre à un tel choix, qu'il a finalement accepté comme la volonté de Dieu. Et contrairement à ses 'illustres' prédécesseurs, sans aucune contrainte extérieure supposée à la faveur de jeux stratégiques présents dans les têtes de cardinaux qui, eux, sentaient très fortement le poids de la responsabilité.

Désormais, c'est un pape qui, étant éloigné des influences extérieures, fait valoir un tout autre argument. Sa décision est d'ordre purement intérieur, elle est toute spirituelle, fondée sur une conviction d'un plus grand bien. Pour vous, il vaut mieux que je me retire, pourrait-on paraphraser à *contrario st Paul* qui, lui, constate la nécessité de rester, alors que dans son intérêt per-

¹ Jean M a t h i e u - R o s a y, *Chronologie des papes, de Saint Pierre à Jean-Paul II*, Marabout Université 1988.

sonnel, il était évidemment avantageux de partir. Le pape fait valoir sa décision par le constat selon lequel son départ est préférable pour l'avenir de l'Eglise. Alors que Jean-Paul II, son prédécesseur direct, ne l'a pas fait. Comment expliquer cette différence d'attitude entre ces deux hommes d'Eglise inséparables, mus par le même attachement au Christ, entièrement voués à la mission qu'ils ont reçue?

4. LA NOUVEAUTÉ RADICALE

Jean-Paul II comme tout pape avant lui, vaille que vaille, a voulu tenir jusqu'au bout. Qui ne se souvient pas de son image sur le prie-dieu devant la grotte de Lourdes s'écroulant sous le poids de maladie? La polémique était déjà ouverte. N'aurait-il pas dû démissionner? Lui-même, en venant à Rome comme pape, laissait entendre qu'il n'excluait pas cette éventualité. Les années passant, sa conviction inverse s'est forgée et il y demeura inébranlable jusqu'au bout. On connaît le poids de la souffrance qu'il portait et le fait d'apparaître aussi diminué probablement ne le réjouissait pas, mais malgré tout, l'on peut imaginer qu'il le portait aussi. On se souvient de ce vieux pape très malade aux Colisées, appuyé sur le Christ en croix de sa crosse, faisant le chemin de Croix avec le Christ toujours.

Ce que l'on admirait hier comme exemple de courage et d'utilité pour signifier la place des malades, des souffrants, tous les 'inutiles' de la société, ne saurait être remis en cause par la décision de Benoît XVI. Mais, cela donne une nouvelle résonance et fait appel au discernement d'une façon nouvelle. Car le danger dans lequel l'on pourrait vouloir se laisser entraîner serait celui d'un nouvel eugénisme. Et l'exemple du pape n'est pas seulement parlant dans la stricte dimension spirituelle. Il résonne bien au-delà du cercle des chrétiens qui cheminent. Il peut aussi avoir de l'impact sur les attentes de ceux qui voudraient se nourrir des exemples sanctionnés aussi noblement que la décision d'un pape de se retirer de la vie active. C'est à nous chrétiens d'être vigilants sur les déplacements que sa décision pourrait provoquer sans le vouloir. C'est à nous de savoir quelle est la dimension véritablement spirituelle d'un tel acte. Pour ce qui est des conséquences internes à la vie de l'Eglise, il appartient à tous ceux qui en ont la charge d'en tirer toutes les conséquences.

5. FONCTION ET PERSONNE

C'est la première fois dans l'histoire de la papauté qu'une telle séparation s'opère véritablement, à savoir, par l'acte de liberté intérieure et extérieure du souverain pontife lui-même. On pourra essayer de tirer tous les arguments en faveur d'une continuité en trouvant que la brèche fut déjà ouverte et que la décision de Benoît XVI bien que surprenante, demeure logique dans la tradition de l'Eglise. A force de vouloir plier les faits historiques trouvés dans les situations précédentes pour y trouver une connivence avec la situation actuelle, on arrivera à défendre une position qui relève de la sacralisation de l'histoire, mais pas de l'histoire elle-même. La sacralisation tout au tant défendue par les croyants que par ceux pour qui la symbolique chrétienne n'a aucune importance, mais qui au demeurant se trouveront en connivence pour des raisons purement terrestres, celles de vouloir trouver des alliés dans l'Eglise d'un humanisme sans Dieu. L'occasion est trop belle pour ne pas en profiter.

Or, la séparation entre la personne et la fonction, telle qu'elle s'opère dans un acte libre d'un souverain pontife, introduira nécessairement de la nouveauté dans la théologie de l'Eglise et du ministère pétrinien. Mais, n'est-ce pas déjà un chemin bien connu que celui d'une telle séparation dans les cas d'évêques qui, à la suite des décisions du dernier concile ont été priés de remettre au pape leur lettre de démission. Pour beaucoup d'entre eux en France mais pas seulement, ils 'redeviennent' de simples prêtres, assistants de curé pour les tâches ministérielles à accomplir dans l'esprit de disponibilité au service de l'Eglise et des communautés qui la composent.

Certes, lui-même ne peut la remettre à personne et donc en monarque il ne peut qu'abdiquer. Cette séparation entre la personne et la fonction est bien visible dans le cas de l'épiscopat. Mais il faut préciser la nature d'une telle séparation. Elle porte uniquement sur l'exercice de la fonction et non pas la fonction elle-même qui elle en vertu de l'ordination demeure une marque indélébile. Dans le cas d'un pape, c'est à la fois cela et autre chose. Le pape est l'évêque de Rome : en tant qu'évêque il est comme tous les autres évêques. Mais parce qu'il est évêque de Rome, siège réservé au successeur de Pierre, à ce titre, il sort du lot. Le caractère monarchique de l'exercice de la fonction d'évêque de Rome comme successeur de Pierre souligne cette singularité de situation.

La décision du pape d'abdiquer ouvre un nouveau chantier pour la théologie du ministère pétrinien. Avec cette décision s'ouvre aussi une nouvelle

perspective pour en intégrer la dimension purement humaine, personnelle. Qui serait à considérer, bien au-delà d'un charisme qui se donne à voir et motive le choix, voire même au-delà des capacités intellectuelles hors du commun. Mais, qui serait également à considérer en termes de facultés dont un homme dispose pour exercer une telle fonction. On se souvient de toutes les polémiques qui accompagnèrent le deuxième mandat de François Mitterrand, déjà bien malade, sans parler des remarques peu obligeantes à l'égard de certaines gérontocraties, comme celle des dirigeants de l'Union soviétique en déclin. Les capacités humaines, purement humaines, sont indispensables pour exercer un ministère aussi important et aussi imposant que celui du pape. Et la fonction de représentativité ne suffit pas. Serions-nous donc à l'heure d'une efficacité qu'un pape allemand rechercherait, alors que son prédécesseur polonais refusait de la reconnaître comme telle, préférant la mettre sous l'égide de l'oblation de la personne?

Visiblement on se trouve devant deux approches différentes, même si la spiritualité demeure semblable. Imaginons la situation où Jean-Paul II prend la décision prise par Benoît XVI. Ne serions nous pas encore plus étonnés, surpris, interloqués? Est-ce à dire, heureusement que les choses se déroulent dans ce sens? Peut-être? Probablement! Toujours est-il que ce que l'un s'est interdit, l'autre l'a fait. Et chacun avec la liberté intérieure que l'on peut supposer fondée dans la même veine oblatrice d'offrande de sa vie à Dieu et le faire au service de la mission d'Eglise.

Ils se connaissaient trop bien pour que Benoît XVI n'ait pas senti le poids de la souffrance de Jean-Paul II durant les dernières années du pontificat de ce dernier, pour ne pas en mesurer les conséquences pour la vie de l'Eglise. Comment, par exemple, Jean-Paul II pouvait-il faire face à toutes les questions brûlantes qu'il fallait gérer dans l'Eglise, le scandale de pédophilie ou autres, en étant diminué comme il l'était? La réponse est évidente, mais la réponse ne peut masquer une autre question, qui est celle qui est à poser au sujet du fonctionnement des institutions centrales du Vatican. C'est la nature même de l'exercice de la fonction d'évêque de Rome, comme pape, c'est à dire agent d'unité (pontife veut dire faisant les ponts) qui est en jeu.

6. UN VIDE A COMBLER

Par delà les questions théologiques que la démission du pape génère, le vide créé par le délai posé renvoie à la succession. Pour une fois ce n'est pas après le décès du précédent que l'on va élire le suivant. Faire un conclave à la suite d'une démission, par la force des choses implique un autre délai. Celui-ci sera plus long, pour la simple raison qu'entre l'annonce de la démission et le jour effectif, s'écoule une période relativement longue. Le pape lui-même l'a fixée, 17 jours exactement. Durant cette période on peut imaginer aisément des pourparlers d'une autre nature ; la prudence humaine s'y imposant avec sa retenue bien plus marquée, que lors des agonies parfois interminables des souverains pontifes.

Mais surtout le caractère inédit de la situation donnera à ce prochain conclave un tout autre parfum, celui d'un nouveau départ avec le traitement de questions qui ne sont pas nouvelles mais qu'il faudra traiter d'une façon nouvelle. En intégrant cette nouvelle donne c'est un nouveau défi qui se dresse devant l'Eglise et seul le chemin spirituel pourra s'avérer fécond. Le temps de carême y est propice et tout carême conduit au printemps de la Pâque.

